

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (D.U.F.L.E.)

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances 1^{ère} année :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Examen	
	CM	TD	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
	125	25 ou 50		
U.E. 1				
Introduction à l'enseignement/apprentissage du FLE	25	25	Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 2				
Introduction à la linguistique	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 3				
Grammaire et ens./apprentissage du français	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 4				
Introduction aux principales théories de l'apprentissage	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Outils				
U.E. 5				
Pour les étudiants étrangers				
Remédiation linguistique et Méthodologie	25	25	Ecrit 4h	Ecrit 4h
Pour les étudiants français (au choix)				
Allemand (Langue, Littérature et civilisation)	25		Ecrit 4h	Ecrit 4h
Anglais (Langue et civilisation)	25		Ecrit 2h + mini-mémoire	Ecrit 2h + mini-mémoire
Espagnol (Langue, Littérature et civilisation)	25		Ecrit 4h	Ecrit 4h
Italien (Langue, Littérature et civilisation)	25		Ecrit 4h	Ecrit 4h

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances 2^{ème} année :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Examen	
	CM	TD	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
	125	50		
U.E. 6				
Didactique du FLE : Méthodologies	25	25	Ecrit 4h	Ecrit 4h
U.E. 7				
Introduction aux principaux courants linguistiques	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 8 (*)				
Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle Apprentissage d'une langue nouvelle : japonais	25	12.5	Mémoire (Coef. 3) Audio-Ecrit 2h (Coef. 2)	Audio-Ecrit 2h (Coef. 2)
U.E. 9				
Introduction à l'anthropologie culturelle	25	12.5	Ecrit 2h	Ecrit 2h
U.E. 10 (1 enseignement au choix)				
Français langue seconde	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Français langue précoce	25		Ecrit 2h	Ecrit 2h

(*)L'étudiant n'ayant pas validé l'U.E. en Mai/Juin et ayant plus de 10 à l'une des deux épreuves, garde cette note pour la session de septembre et ne repassera donc pas cette épreuve. Pas de report d'une année universitaire à l'autre.

Modalités de contrôle des connaissances

Compensation des notes à l'intérieur des unités pour celle qui comporte plusieurs épreuves et entre les unités.

Les unités sont capitalisables. Elles sont définitivement acquises dès lors que la moyenne de l'unité est égale ou supérieure à 10/20 (pas de note « butoir »).

A l'intérieur d'une unité, si la note obtenue à l'une des matières est égale ou supérieure à la moyenne, elle est conservée pour la 2^{ème} session lorsque la compensation n'a pas permis de valider l'unité. Dans ce cas, le candidat ne passe en 2^{ème} session que l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne. S'il manque une note dans une unité (défaillant, absent), celle-ci est considérée comme nulle. Si l'unité n'est pas acquise à l'issue de l'année universitaire elle doit être préparée à nouveau dans son intégralité l'année universitaire suivante.

La compensation entre les unités n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune des unités.
Le diplôme est validé après obtention des deux années.

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du mercredi 27 mai au vendredi 29 mai 2009

Seconde session : du mercredi 9 septembre au vendredi 11 septembre 2009